

Annonces légales et judiciaires

Par arrêté interministériel du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021, les annonces légales et judiciaires ont une tarification au caractère en 2023, soit 0,189 euro HT le caractère.

Les avis de constitution de société sont soumis à forfaitisation, sauf les avis de constitution de GAEC.

Les avis de nomination des liquidateurs, les avis de clôture de liquidation, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives sont soumis à une tarification forfaitaire. Le tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.



PRÉFET DE LA DRÔME

Avis au public

faisant connaître la participation du public par voie électronique d'une étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale relative à une demande d'autorisation de défrichement déposée par Monsieur AMBLARD Jérémie pour la plantation de vignes sur la commune de Larnage

Par demande déclarée complète le 27 octobre 2022, Monsieur Jérémie AMBLARD a sollicité l'autorisation de défricher une surface de 0,8650 ha sur la commune de Larnage.

L'objet de cette demande est la plantation de vignes. Une étude d'impact accompagne la demande précitée et le dossier est soumis à évaluation environnementale

Compte-tenu d'une superficie à défricher inférieure à 10 ha, ce projet de défrichement nécessitant une étude d'impact n'est pas soumis à enquête publique.

Cependant, en application de l'article L.122-1-1 et L.123-19 du Code de l'Environnement, il doit faire l'objet d'une participation du public par voie électronique avant toute décision de l'autorité administrative compétente.

A cette fin, le dossier comprenant la demande d'autorisation de défrichement, l'étude d'impact relative au projet, les avis des collectivités territoriales et l'avis de l'autorité environnementale sur l'étude d'impact est consultable du 10 mai 2023 au 12 juin 2023 :

- à la Direction Départementale des Territoires (DDT) - service Eau Forêt et Espaces Naturels - Pôle Forêt - 4 place Laennec - 26000 VALENCE, de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 avec prise de rendez-vous préalable au 04-26-60-81-14 ;
- à la mairie de Larnage - 10 place du marché - 26600 LARNAGE

- sur le site internet de la préfecture de la Drôme pendant la même durée à l'adresse suivante : <https://www.drome.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Participation-du-public-pour-les-plans-programmes-et-projets-non-soumis-a-enquete-publique>

Des renseignements peuvent être obtenus ou des observations ou questions peuvent être adressées pendant la durée de la consultation par messagerie électronique à l'adresse suivante : dtd-sefen-pf@drome.gouv.fr ou directement à la Direction Départementale des Territoires (adresse ci-dessus).

La décision qui pourra être adoptée au terme de la procédure de consultation du public sera un arrêté autorisant le défrichement avec prescriptions ou un arrêté refusant le défrichement.

Au plus tard à la date de la publication de la décision et pendant une durée minimale de trois mois, le Préfet rend publics, par voie électronique, la synthèse des observations et propositions du public avec l'indication de celles dont il a été tenu compte, les observations et propositions déposées par voie électronique ainsi que, dans un document séparé, les motifs de la décision.

SCIC COURT CIRCUIT

Société Coopérative d'intérêt collectif à responsabilité limitée
Au capital variable de 1 050 €
Siège Social : Quartier les Vaches
26120 CHABEUIL
RCS ROMANS 510 214 935

Aux termes d'une délibération en date du 22.03.2023, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Elodie PETIBON et Sarah FANCIÀ, de démissionner de leurs fonctions de gérantes et a nommé en qualité de nouveaux gérants :

- Audrey GILLOS, domiciliée 60 chemin des Combes, 26120 CHATEAUDOUBLE,
- Christian FONTROBERT, domicilié 310 chemin du Petit Lierne, 26120 CHATEAUDOUBLE,
- Annette DONGUY, domiciliée 15 rue Paul Jacques Bonzon, 26120 CHABEUIL,

pour une durée de 3 années à compter de ce jour.

Pour avis

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me William GARDEN, en date du 28 mars 2023, à Montélimar.

Dénomination : **DU COULET**
Forme : Société à responsabilité limitée.
Siège social : 200 impasse du Serre, 26780 Espeluche.

Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location immobilière, l'hébergement en chambre d'hôtes, en gîtes, et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Durée de la société : 99 années(s).
Capital social fixe : 1200 euros.

Gérant : Monsieur Camille MURE, demeurant 200 impasse du Serre, 26780 Espeluche
La société sera immatriculée au RCS de Romans.

Pour avis.

BUTEL INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : Lieudit Le Fein
05230 CHORGES
893 446 948 RCS GAP

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} avril 2023, le Président de la société par actions simplifiée BUTEL INVESTISSEMENTS, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du Lieudit Le Fein, 05230 CHORGES au 350 Chemin de Chapus - 26230 GRIGNAN à compter du 1^{er} avril 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de GAP sous le numéro 893 446 948 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Romans.
Président : Monsieur Olivier BUTEL, demeurant 350 Chemin de Chapus, 26230 GRIGNAN

Pour avis
Le Président

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me William GARDEN, en date du 19 avril 2023, à Montélimar.

Dénomination : **SASU BATI DROME**
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 14 avenue de Rochemaure, 26200 Montélimar.

Objet : Tous travaux de maçonnerie générale et gros œuvre en bâtiment. Toutes activités de démolition, terrassement et VRD, charpentes et couvertures, menuiseries intérieures et extérieures, cloisons, doublage, isolation, peinture, carrelage, faïence, électricité, plomberie chauffage. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Durée de la société : 99 années(s).
Capital social fixe : 1200 euros divisé en 120 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Libre par l'associé unique, soumise à agrément si pluripersonnelle.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :
Président : Monsieur Yusuf TASDELEN 14 avenue de Rochemaure 26200 Montélimar.

La société sera immatriculée au RCS de Romans.

Pour avis.

EARL CEDINOIX

en liquidation

Exploitation agricole à responsabilité limitée
Société civile au capital de 7 622,45 EUR
Siège de la liquidation
Le Village - 3 Route de l'Ecancière
26730 HOSTUN
384 449 609 RCS ROMANS

Aux termes du PV d'assemblée, en date du 20/04/2023, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Madame Lucie et Monsieur Bruno ABISSET de leur mandat de liquidateur, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de ROMANS, en annexe au RCS.

Pour avis,
Les liquidateurs.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 avril 2023 à LEMPS (26510), a été constitué un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun Agréé présentant les caractéristiques suivantes :

Prise d'effet : 21 avril 2023
Dénomination : **GAEC DE VANIGE**

Siège Social : Ldt Le Collet (26510)-LEMPS
Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural, y compris activités dans le prolongement de l'acte de productions et toutes activités exercées sur le site de l'exploitation.
Durée : 40 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital Social : 20.000 euros en nature et en numéraire

Cessions de parts : même entre associés, subordonnées à l'accord unanime des autres associés lorsque le GAEC comprend plus de deux associés

Gérance : Mme Colline RICARD et M. Ludovic BARRE, domiciliés au 2, Rue de la Fontaine au Serpent, 26510 LEMPS.
Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS.

Pour avis,
La Gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Cédric VALHIER, en date du 17 mars 2023, à Valence.

Dénomination : **SCI LE VIVIER**
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 59 rue Roger Salengro, 26500 Bourg-lès-Valence.

Objet : L'acquisition au moyen d'achat ou d'apport, l'administration ou la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et notamment de l'immeuble situé sis à BOURG-LES-VALENCE (26500) 45 rue Roger Salengro, et éventuellement la mise à disposition des biens immobiliers et mobiliers.

Durée de la société : 99 années(s).
Capital social variable (montant minimum) : 280 000 euros
Montant des apports en numéraire : 280 000 euros.
Cession de parts et agrément : Libre entre associés.

Gérant : Madame Alice MONMAGNON, demeurant 15 rue des Chalets, 26500 Bourg-lès-Valence

Gérant : Monsieur Manuel VERNET, demeurant 20 rue Aimée Bery, 38000 Grenoble
La société sera immatriculée au RCS de Romans.

Pour avis.

Maître Benjamin DEGRENDEL,
Notaire à LORLIOL SUR DROME

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître B. DEGRENDEL, le 15/03/2023, les époux Alain André Jean OLLIVIER-HENRY et Françoise Jeanne Victorine Gilberte RECULE, né le mari à LE MANS (72) le 04 mai 1960 et l'épouse à RENNES (35) le 31 août 1965, demeurant ensemble à LORLIOL-SUR-DROME (26) 162 Avenue de la République, mariés sous le régime de la communauté d'acquêts,

Ont déclaré modifier leur régime matrimonial et adopter pour l'avenir le régime de la COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE, tel établi par l'article 1526 du code civil.

Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil et à l'article 1300-1 du NCPC, les oppositions des créanciers à la modification seront reçues dans les trois mois de la présente publication par Maître B. DEGRENDEL, notaire à LORLIOL SUR DROME (26), 22 avenue du Général de Gaulle.

Pour avis



APPEL À CANDIDATURES SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AZ 26 17 0162 VR : superficie totale : 05 ha 04 a 19 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : ANNEYRON (5 ha 04 a 19 ca) - 'La plaine': YK- 50 - 'Le chateau des vials': YM- 28 - 'Les clotières': YK- 8 - 'Les moutonnes': YL- 108 - 'Les pierrettes': YX- 18 - 'Mayaud': YK- 133. Zonage : ANNEYRON : A-N - Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 12/05/2023 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer www.safer-aura.fr, soit par mail à direction26@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85, rue de la forêt BP 150 - 26905 VALENCE Cedex 09 Tél : 04.75.41.51.33 Mail : direction26@safer-aura.fr

Me Quentin SORREL Notaire

Par testament olographe du 16 juin 2022 suivi d'un codicille du 11 décembre 2022, Madame Marie-Louise, Berthe, Odette COSTE-CHAREYRE, retraitée, veuve non remariée de Monsieur Louis, Paul, Joseph LUBAC, demeurant à TAIN-L'HERMITAGE (26600), 16 Chemin des Lucs, née à SAINT FELICIEN (07410), le 12 mars 1929 et décédée à TOURNON-SUR-RHONE (07300), le 27 janvier 2023, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Quentin SORREL, notaire sis 37 rue Jules Nadi à TAIN-L'HERMITAGE (26600) suivant procès-verbal du 19 avril 2023 dont une copie authentique a été régulièrement transmise au greffe du TJ de VALENCE.

Les oppositions pourront être formées auprès de Me Quentin SORREL, 37 rue Jules Nadi à TAIN-L'HERMITAGE (26600), notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis
Me Quentin SORREL
notaire.

TARAVELLO PRO

Société par actions simplifiée au capital de 1000 euros
25 chemin du Marier ZA de Revols
26540 MOURS SAINT-EUSEBE
RCS 921 586 160

Du procès-verbal des décisions de l'association unique en date du 24 février 2023, et d'un certificat de dépôt des fonds établi le 1^{er} mars 2023 par la banque BNP PARIBAS, AGENCE DE VALENCE, 26000 VALENCE.

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de vingt neuf mille euros (29 000 euros) pour le porter de 1000 euros à 30 000 euros.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié :

Ancienne mention :
Le capital social est fixé à mille euros (1 000,00 euros).
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à trente mille euros (30 000,00 euros).

POUR AVIS,
Le Président

SCI SYLBA

Au terme d'une assemblée générale extraordinaire en date du 20 avril 2023 les associés de la SCI SYLBA 3 rue Louis Piraud à 26300 BOURG DE PEAGE (RCS ROMANS 316 291 608) ont décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : Pizancon 735 B route Louis Pasteur 26300 CHATUZANGE LE GOUBET.

SAVYFLORE

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 420 Chemin de Savy
26250 LIVRON SUR DROME

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LIVRON SUR DROME du 20 avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée Unipersonnelle

Dénomination : SAVYFLORE
Siège : 420 Chemin de Savy, 26250 LIVRON SUR DROME

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : la fabrication et la vente de la gamme des produits issus des formules Phyto-Agro Ecologiques de Patrice BELLET la distribution en France et à l'étranger, sous contrat de Licence des Produits issus des formules Phyto-Agro Ecologiques de Patrice BELLET à des distributeurs agréés

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Patrice BELLET, demeurant 13 Chemin du Setty, 26800 ETOILE SUR RHONE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ROMANS SUR ISERE.

POUR AVIS
Le Président

SCI M & E

Avis de constitution

Par acte sous seing privé du 30/03/2023, la société suivante est constituée :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : **M & E**

Siège social : 2070 route de la vallée 26100 ROMANS-SUR-ISERE

Objet : propriété, acquisition, administration, disposition, exploitation par bail ou autrement de tous immeubles, gestion de tout patrimoine familial

Durée 30 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1.000 euros

Gérants : Monsieur Mattéo RICO demeurant 2070 route de la vallée à 26100 ROMANS-SUR-ISERE - Monsieur Enzo RICO demeurant 2070 route de la vallée à 26100 ROMANS-SUR-ISERE.

Journal L'Agriculture Drômoise

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES RURALES ET AGRICOLES SARL des Editions de L'Agriculture Drômoise au capital de 91 418,48 a créée le 21/07/76, durée 50 ans - RCS Romans B 307.711.507

SIÈGE SOCIAL
145 avenue Georges Brassens - CS 30418
26504 Bourg-lès-Valence Tél. 04.27.24.01.70
contact@agriculture-dromoise.fr
www.agriculture-dromoise.fr
N° commission paritaire : 0924 T 85792 -
ISSN 1262-2583 (papier) ISSN 2610-7317 (en ligne)
ISSN 2742-409X (édition numérique)

Membre du SNPAR. Mise en page au journal. Dépôt légal à parution. Principaux associés : Chambre d'Agriculture - CRCA - Groupama Méditerranée

ADMINISTRATION - RÉDACTION

Co-gérants : Jean-Pierre Royannez - Damien Colin
Directeur de la publication : Jean-Pierre Royannez
Directeur de la rédaction : Christophe Ledoux

Journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires du département de la Drôme

PUBLICITÉ LOCALE
AGRI RHONE-ALPES BOURGOGNE
Jérémy Chosson
23, rue Jean Balassini 69364 Lyon cedex 7
Tél : 04.72.72.49.07
Tél : 07.71.91.72.09
jchosson@arbpub.fr

ABONNEMENT
Pack Pro 1 an 50 n° (journal + version numérique) : 121 €
Pack Pro 2 ans 100 n° (journal + version numérique) : 222 €
Pack Super Pro 1 an 50 n° (journal + version numérique) + 1 revue technique : 170 €
Prix au numéro : 3 €

PUBLICITÉ NATIONALE
REUSSIR
4-14 rue Ferrus CS 41442
75683 Paris cedex 14
Tél. 01 49 84 03 30 - pub@reussir.fr

IMPRESSION
Imprimerie de l'Avesnois
1 rue Pierre Charpy 59440 Avesnes-sur-Helpe
Origine du papier : France / Norvège
Taux de fibres recyclées : minimum 60 %
Certification : papier produit à partir de fibres IFCCG (Issues de forêts certifiées gérées durablement)
Eutrophisation : P_{tot} 0,022



Confiez-nous vos annonces légales et judiciaires, avis d'enquêtes publiques, annonces administratives...

une adresse mail à votre service :

legales@agriculture-dromoise.fr

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (article L.122-4 du code de la propriété intellectuelle). Toute copie doit avoir l'accord du Centre français de droit de copie (CFC) 20, rue des grands Augustins 75006 Paris - Tél 01 44 07 47 70.